WEATHERBLOK® XT Bait containing RATAK® Rodenticide

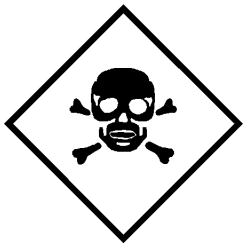
COMMERCIAL

SOLID

ACTIVE INGREDIENT:
Brodifacoum 0.005%

READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

WARNING



POISON

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs. For indoor use only.

REGISTRATION NUMBER **21084**
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 0.4 – 10 kg

Syngenta Canada Inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Telephone: 1-877-964-3682

1.0 NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

2.0 FIRST AID

For all cases of human ingestion, **IMMEDIATELY** notify a physician or poison control centre. If pet or livestock poisoning is suspected, **IMMEDIATELY** contact a veterinarian.

If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin **IMMEDIATELY** with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If swallowed, call a poison control centre or doctor **IMMEDIATELY** for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

3.0 TOXICOLOGICAL INFORMATION

Vitamin K_1, in the form of intramuscular or subcutaneous injection, or by oral ingestion, are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing the prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

4.0 PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS, and LIVESTOCK.

If swallowed, this material may reduce the clotting ability of the blood and cause bleeding. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

5.0 PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves when handling this product. Avoid contact with eyes, skin or clothing.

Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and hot water before reuse.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling.

PRECAUTIONS FOR HANDLING BROKEN PACKAGES:

Prevent inhalation, skin and eye contact: wear rubber gloves, boots, safety goggles and NIOSH approved pesticide respirator. Place damaged unit so further leakage is minimized. Cover spilled material and area around damaged unit with heavy absorbent and plastic sheeting to prevent dusting and blowing.

6.0 USE LIMITATIONS

Bait MUST be placed either in tamper-resistant bait stations or in locations not accessible to children, pets, livestock or non-target wildlife. DO NOT place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food.

Bait stations (tier 3) used for the placement of Rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics:

1. Be constructed of high-strength material (e.g., metal or injection moulded plastic) and resistant to destruction by children;
2. Have an entrance designed so that children cannot reach the bait;
3. Have an internal structure that prevents bait from being shaken loose;
4. Have an access panel that fastens securely and locks (e.g. metal screw or padlock); and
5. Bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, “WARNING POISON”, and the skull and crossbones symbol.

Bait stations (tier 2) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations accessible to pets or livestock must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 3 bait stations:

1. Resistant to destruction by non-target animals; and
2. Have an entrance designed so that non-target animals cannot reach the bait.

7.0 STORAGE

Store in a cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

8.0 DISPOSAL

For Containers

Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and the cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the manufacturer.

For Bags

1. Empty bag thoroughly.
2. Make the empty bag unsuitable for further use.
3. Dispose of the bag in accordance with provincial requirements.

Rodent Disposal

Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

IN CASE OF EMERGENCY INVOLVING A MAJOR SPILL, FIRE OR POISONING, CALL 1-800-327-8633 (FASTMED)

9.0 DIRECTIONS FOR USE

FOR INDOOR USE ONLY.

Use bait to control the Norway rat (*Rattus norvegicus*), Roof rat (*Rattus rattus*), and House mouse (*Mus musculus*) in dwellings, farm buildings, food service establishments (non-food areas), granary bins (empty), processing plants (feed, food, in non-food areas) and storage areas (non-food).

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

NORWAY AND ROOF RATS: Place 5 - 10 WEATHERBLOK® XT Bait containing RATAK® Rodenticide baits usually at intervals of 5 - 10 metres per placement. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 10 days or until signs of rat activity cease.

HOUSE MICE: Place 1 WEATHERBLOK XT Bait containing RATAK Rodenticide Bait at intervals of 2.5 - 4 metres per placement. Larger placements (2 baits) may be needed at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days or until signs of mouse activity cease.

Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas:
For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed area where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served, or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove or cover all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents before reuse of the plant (processing areas include storage and service).

WEATHERBLOK® is a trademark of a Syngenta Group Company.
RATAK® is a trademark of BASF PLC.

Appât WEATHERBLOK® XT contenant le rodenticide RATAK®

USAGE COMMERCIAL

SOLIDE

PRINCIPE ACTIF :
Brodifacoum ..... 0,005 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT  **POISON**

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement. Pour usage à l'intérieur seulement.

Nº D'HOMOLOGATION : **21084**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 – 10 kg

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

Signaler **IMMÉDIATEMENT** à un médecin ou à un centre anti-poison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir **IMMÉDIATEMENT** un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

La vitamine K_1, sous forme d'injections intramusculaire ou sous-cutanée ou administrée par la bouche, est suggérée comme traitement curatif pour un empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas est mesurée en établissant les temps prothrombine (T.P.) afin de déterminer la thérapie appropriée. On devra effectuer des traitements répétés si les temps de prothrombine l'exigent.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, **DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.**

Ce produit, s'il est ingéré, peut réduire la coagulabilité du sang et provoquer des saignements. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau.

Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT LA MANUTENTION DES CONTENANTS ENDOMMAGÉS

Ne pas inhaler; éviter tout contact avec la peau et les yeux : porter des gants en caoutchouc, des bottes, des lunettes de protection et un appareil respiratoire pour pesticides approuvé par NIOSH. Placer le contenant endommagé de façon à limiter les fuites. Couvrir le produit déversé et la zone contaminée autour du contenant endommagé avec un matériau absorbant et une pellicule de plastique pour éviter que le produit ne se disperse.

6.0 RESTRICTIONS D'UTILISATION

L'appât DOIT être placé dans des points d'appât protégés ou dans un endroit hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des animaux sauvages non ciblés. NE PAS placer l'appât là où il risque de contaminer des aliments ou encore des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

Les points d'appât (degré 3) utilisés pour placer l'appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits hors de la portée des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage, doivent présenter les caractéristiques suivantes.

1. Être faits d'un matériau très résistant (p. ex., métal ou plastique moulé par injection) et à l'épreuve des enfants.
2. Avoir une entrée faisant en sorte que les enfants ne puissent atteindre l'appât.
3. Avoir une structure interne faisant en sorte que l'appât n'en tombe pas si le point d'appât est secoué.
4. Avoir un panneau d'accès inviolable (p. ex., au moyen d'une vis ou d'un cadenas).
5. Afficher le nom du produit et la matière active, la garantie, le numéro d'homologation, la mention : « AVERTISSEMENT POISON » ainsi que le symbole de la tête de mort.

Les points d'appât (degré 2) utilisés pour placer l'appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits à la portée des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage, doivent présenter les caractéristiques suivantes ainsi que les caractéristiques énumérées ci-devant pour les points d'appât de degré 3.

1. Résister à toute destruction par des animaux non ciblés.
2. Avoir une entrée faisant en sorte que les animaux non ciblés ne puissent atteindre l'appât.

7.0 ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

ÉLIMINATION

Contenants

Ne pas réutiliser les contenants vides. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

Sacs

1. Bien vider le sac.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Jeter le sac conformément aux règlements provinciaux pertinents.

Élimination des rongeurs

Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

8.0 MODE D'EMPLOI

POUR USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT.

Utiliser les appâts pour supprimer le surmulot (*Rattus norvegicus*), le rat noir (*Rattus rattus*) et la souris commune (*Mus musculus*) dans les habitations, les bâtiments de ferme, les établissements de restauration (zones où il n'y a pas de produits alimentaires), les cellules d'entreposage des céréales (vides), les usines de transformation (d'aliments de consommation humaine et animale, dans les zones où il n'y a pas de produits alimentaires) et dans les zones d'entreposage de produits non alimentaires.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

RATS SURMULOTS ET RATS NOIRS : Placer de 5 à 10 appâts WEATHERBLOK® XT contenant le rodenticide RATAK®, à des intervalles de 5 à 10 m. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 10 jours ou jusqu'à ce que l'activité des rats cesse.

SOURIS COMMUNES : Placer un appât WEATHERBLOK XT contenant le rodenticide RATAK à

un intervalle de 2,5 à 4 m par placement. Une plus grande quantité peut être nécessaire là où il y a une activité intense des souris. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des souris cesse.

Aires de restauration et installations de fabrication, de transformation et d'entreposage des aliments: Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire : Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinées à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

WEATHERBLOK® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.
RATAK® est une marque de commerce de BASF PLC.